

## **CONSEIL MUNICIPAL - ORDRE DU JOUR**

**Mardi 29 juin 2021 à 9 heures 45**

**Gymnase du Petit Clamart**

**56, rue de la Bourcillière à Clamart**

1. Appel nominal.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Installation de deux nouveaux conseillers municipaux suite à démissions.
4. Approbation du procès-verbal intégral de la séance du Conseil municipal du 31 mars 2021.
5. Compte-rendu des décisions prises par le Maire, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoir votée par le Conseil municipal au titre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

### **I) AFFAIRES SCOLAIRES ET PROJET ÉDUCATIF**

6. Approbation de la convention entre la Ville de Clamart et l'Education nationale relative à l'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT) dans les écoles de l'académie.
7. Approbation de la convention entre la Ville de Clamart et le Réseau Canopé pour la formation des agents périscolaires et l'accompagnement des familles dans leurs usages du numérique.
8. Approbation de l'avenant n°1 portant reconduction d'un an de la convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial (PEDT - Plan Mercredi) pour la période 2018-2021.
9. Création des secteurs scolaires de Plaine Sud et Panorama.

### **II) BÂTIMENTS, MAITRISE D'OUVRAGE, STATIONNEMENT, TRANSPORTS, MOBILITÉS DOUCES**

10. Rétrocession du groupe scolaire de la ZAC du Panorama à la Ville de Clamart.
11. Approbation du contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Clamart et la SPL Vallée Sud Aménagement pour la démolition et la reconstruction de l'école maternelle du Jardin Parisien.
12. Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la Ville de Clamart et l'établissement public Vallée Sud - Grand Paris pour le complexe sportif Jules Hunebelle.
13. Approbation du contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage pour les études et la réalisation du projet de reconstruction et la reconfiguration du complexe sportif Jules Hunebelle entre la Ville de Clamart et la SPL Vallée Sud Aménagement.
14. Travaux de démolition du bâtiment « ex-Schindler » situé 2 rue des Petits Ponts à Clamart - autorisation à donner à Monsieur le Maire de déposer un permis de démolir ou toute autre demande d'autorisation d'urbanisme.
15. Travaux de construction du centre technique municipal, situé au 2 rue des Petits Ponts à Clamart - autorisation à donner à Monsieur le Maire de déposer un permis de construire ou toute autre demande d'autorisation d'urbanisme.
16. Travaux de démolition des installations en préfabriqués de l'école élémentaire Mairie - autorisation à donner à Monsieur le Maire de déposer un permis de démolir ou toute autre demande d'autorisation d'urbanisme.

17. Travaux de démolition des installations en préfabriqués de l'école élémentaire Les Rochers - autorisation à donner à Monsieur le Maire de déposer un permis de démolir ou toute autre demande d'autorisation d'urbanisme.
18. Travaux de démolition et reconstruction de l'école du Jardin Parisien à Clamart - autorisation à donner à Monsieur le Maire de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme.
19. Adhésion de la Ville de Clamart à l'association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) pour l'année 2021 et inscription au label « éco-propre » 1<sup>ère</sup> étoile 2021.

### **III) AFFAIRES FINANCIERES**

20. Approbation de l'avenant n°1 au contrat de développement Département - Ville pour la période 2019-2021 entre la Ville de Clamart et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.
21. Octroi d'une garantie d'emprunt complémentaire de 700 000 € à Clamart Habitat pour l'acquisition en VEFA de six lots comprenant 171 logements sociaux situés sur la ZAC PANORAMA à Clamart et pour la réalisation d'une opération de 29 logements au 169, avenue Jean-Baptiste Clément à Clamart (DUP Station).
22. Modification des tarifs afférents au cimetière communal de Clamart.
23. Approbation de la vente d'un véhicule Renault Master DCI - 7 places via le site Webenchères.

### **IV) COMMANDE PUBLIQUE**

24. Approbation d'un groupement de commandes pour la passation de marchés de communication et de reprographie entre la Ville de Clamart, l'établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris, l'Office Public de l'Habitat - Clamart Habitat, la SPL Vallée Sud Aménagement, la SAEML Vallée Sud Développement, le GIP Vallée Sud Grand Paris Emploi et le Centre communal d'action sociale de Clamart.

### **V) COMMERCE**

25. Renouvellement de la convention de partenariat entre la Ville de Clamart et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, relative à l'organisation de la « Charte Qualité Confiance », label 2021.
26. Octroi d'une remise gracieuse pour les commerçants titulaires d'une autorisation d'occupation du domaine public.

### **VI) SÉCURITÉ**

27. Approbation de la convention de mise à disposition d'un auxiliaire canin, dit chien policier, pour l'unité cynophile de la Police Municipale de la Ville de Clamart.

### **VII) CULTURE**

28. Règlement de fonctionnement (ou intérieur) pour l'exploitation du Théâtre de verdure.

### **VIII) VIE ASSOCIATIVE**

29. Octroi de subventions sur projet à plusieurs associations (une Patte Tendue, Protection Civile de Clamart, Les Amis de Tsuica, Cabaret d'ici et d'ailleurs, Compagnie du Ness, Juste Dance).
30. Abrogation partielle de la délibération n°2103\_25 en date du 31 mars 2021 relative à l'octroi des subventions municipales aux associations pour l'année 2021, suite au retrait de la demande de subvention de l'association « Club d'activités féminines de Clamart ».
31. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Clamart et l'association « Protection Civile de Clamart ».
32. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Clamart et l'association « Juste Dance ».

#### **IX) SPORTS**

33. Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Clamart et la Caisse de Crédit Mutuel ARTDONYS dans le cadre de l'opération « Clamart Plage 2021 ».

#### **X) GRANDES CAUSES**

34. Adhésion à la « Charte Ville aidante Alzheimer » proposée par la délégation des Hauts-de-Seine de l'association « France Alzheimer et maladies apparentées ».

#### **XI) AFFAIRES GÉNÉRALES**

35. Octroi de la protection fonctionnelle à deux élus.
36. Désignation d'un nouveau membre au sein de la commission municipale permanente n°2 - ressources humaines, affaires générales, élections, communication.
37. Désignation d'un nouveau membre au sein de la commission municipale permanente n°6 - éducation, péri-scolaire, jeunesse, centres socioculturels.
38. Désignation d'un nouveau membre au sein de la commission municipale permanente n°7 - loisirs, sport, culture et patrimoine, vie associative, devoir de mémoire, jumelages, tourisme, grandes causes humanitaires.
39. Désignation d'un conseiller municipal pour représenter la Ville au sein du Conseil d'école de l'école élémentaire Louise Michel.
40. Désignation d'un représentant au sein du Conseil d'administration de la Fondation Jean Arp et abrogation de la délibération n°140425 du 11 avril 2014 relative à la désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de la Fondation Jean Arp.
41. Désignation des membres du Conseil d'administration de Clamart Habitat, Office Public de l'Habitat du Territoire Vallée Sud - Grand Paris.
42. Communication du rapport sur le bilan d'activité de la Commission communale pour l'accessibilité pour l'année 2020.

## **XII) PERSONNEL**

43. Dérogation au contingent mensuel de 25 heures des indemnités horaires pour travaux supplémentaires en cas d'évènements exceptionnels, crises sanitaires, catastrophes naturelles, pour garantir l'intérêt général et assurer la continuité du service public.
44. Création de vacances pour permettre le fonctionnement et l'intervention du service public, dans l'intérêt général, en cas d'évènements exceptionnels, crises sanitaires, catastrophes naturelles.
45. Approbation de la modification du tableau des emplois.

## **XIII) QUESTIONS DIVERSES**

Fait à Clamart, le 23 juin 2021

**Le Maire,  
Président du Territoire  
Vallée Sud - Grand Paris,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Didier Berger', written over a horizontal line.

**Jean-Didier BERGER**